



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

Conseil d'Administration
Le 3 septembre 2021 à 19H30 à Piriac sur Mer

Compte-rendu

Présents :

Membres du CA :

Simon Chevalier
Michel Huchet
Pierrick Jaouen
Déborah Leray
Gaëlle Malécot-Tamborini
Anne Queffélec

Absente excusée : Eléonore Kurtz

Directeur : Pierre Chénot

Invité : Denis Moinet

1.Stratégie ASPA – pour débat et avis CA

Objectif N°1 : proposer des projets diversifiés :

- pour répondre à l'évolution des besoins des usagers,
- pour peser plus lourd dans les réseaux et ainsi bénéficier des retombées dont on a besoin (acteur d'une stratégie et de la définition des politiques relatives au tourisme social dans les instances, soutien potentiel humains et financiers) ,
- pour améliorer la situation financière de l'association (cf plaquette "le voyage c'est classe").

Problématiques :

Comment faire vivre/décliner les projets dans le respect du projet éducatif ?
Comment faire en sorte de disposer des ressources nécessaires ?
Comment s'assurer que financièrement le nouveau système soit viable ?
Comment réussir à embarquer l'équipe actuelle dans le projet ?

Comment combler les 2 chaînons manquants actuellement dans notre organisation : poste de producteur/commercial de séjour + poste responsable de l'animation pédagogique ? Un ou deux supports d'emploi ? Quelle articulation avec le poste de directeur ?

Décision après débat :

Est acté, pour l'heure au regard de la situation financière de l'association, le recrutement d'une personne supplémentaire assurant les missions de producteur de séjours et des missions pédagogiques (avec l'appui de Pierre Muller sur ce point).

L'offre d'emploi et l'estimation quantitative du nombre de support de poste nécessaire seront proposées par Pierre Chénot au CA lors de la prochaine séance.

Objectif N°2 : Devenir un centre de formation pour :

- créer puis repérer dans le vivier des jeunes formés, de jeunes animateurs, utiliser le réseau de formateurs pour fidéliser les équipes au service du projet de l'ASPA.
- Source de recettes supplémentaires car activités lucratives

Périmètre à minima : BAFA, BAFD, animation classe de mer.

Problématique :

Quels moyens nécessaires : un/deux ingénieurs formation, des accréditations à obtenir, création d'une structure juridique dédiée.

Envisager de voir de quelle façon on peut embarquer l'équipe dans le projet.

Décision après débat :

Le CA mandate Pierre pour nous proposer d'ici à la fin de l'année une démarche structurée pour mettre en place ce centre de formation : ressources nécessaires, financements, procédures, calendrier....

2. **Finances**

Solde en banque projeté à la fin de l'année après avoir pris en compte les encaissements et décaissements à venir : 173 000€ . Situation moyennement confortable, mais qui devrait nous permettre de passer l'année.

3. **Points travaux**

Travaux canalisation faits et payés. 38 000€.

4. **Agenda**

Date AG : **dimanche 24/10**. Préparation invitation par Gaëlle.

Prochain CA : 12/10 au soir en visio.

Amicalement, La présidente du CA de l'ASPA, Gaëlle Malécot-Tamborini